.A LETTRE S

#65 / Actualité du Siéml / Juin-Juil. 2021 —





NOUVEAU SITE www.solaireenanjou.fr >

ÉDITO

Comme vous le savez les prix de marché de l'électricité et du gaz sont de plus en plus volatils. C'est pourquoi il ne nous est plus possible dans le cadre du groupement d'achat géré par le Siéml, de bloquer les prix à l'entrée du marché. Ce serait faire prendre un trop grand risque à nos adhérents dans l'éventualité où le calendrier de notre marché coinciderait avec un pic. La solution consiste à prendre des positions tout au long de la vie du marché en fonction des anticipations d'évolution des prix, afin d'être plus réactif et d'éviter toute cristallisation trop négative du prix du kWh : une nouvelle responsabilité qui démontre encore une fois l'expertise et la valeur ajoutée toujours croissantes de nos services! Pour autant, nous ne pouvons pas non plus tomber dans l'excès inverse en transformant le syndicat en salle des marchés avec des traders qui spéculeraient du matin au soir! Nous avons donc adopté une posture de « bon père de famille » pour fixer des seuils plafonds et planchers que nos agents respecteront lorsqu'ils cliqueront sur leur écran afin de réserver par avance de grandes quantités d'énergie à un prix jugé satisfaisant. C'est cet équilibre subtil entre réactivité nécessaire face à la volatilité du marché et respect de certaines règles prudentielles que je vous demande de bien intégrer si d'aventure vous trouviez que le prix de la fourniture d'électricité proposé par notre groupement ne collait pas suffisamment à la conjoncture.

> Jean-Luc Davy président du Siéml

LANCEMENT DU PROGRAMME « LE SOLAIRE EN ANJOU »

DÉVELOPPER LES INSTALLATIONS SOLAIRES EN TOUTE TRANSPARENCE

Près de 90 élus et techniciens des communes et intercommunalités du département ont assisté au lancement du programme Le solaire en Anjou le 22 juin dernier. Leur présence souligne l'intérêt manifeste des collectivités pour le développement de l'énergie solaire en Maine-et-Loire. Un objectif porté par les 14 structures partenaires du programme : les neuf intercommunalités - au travers de leurs plans climat air énergie territoriaux (PCAET) – et cinq structures spécialistes de l'énergie solaire : les associations Alisée, Orace et Atlansun, ainsi que la Chambre d'agriculture Pays de la Loire et le Siéml.

Des ressources partagées pour atteindre des objectifs ambitieux en Maine-et-Loire

Impulsé par le syndicat, ce programme départemental vise à augmenter le rythme annuel d'installation de modules photovoltaiques en le multipliant au moins par trois pour tenir les objectifs des PCAET. Pour atteindre cet objectif ambitieux, il s'agit avant tout de rassurer les porteurs de projet - particuliers, collectivités, agriculteurs, entreprises - en leur apportant une information transparente et une meilleure lisibilité des différents dispositifs d'accompagnement. Les collectivités peuvent par exemple bénéficier de l'aide du Siéml pour tout projet d'installation solaire sur un bâtiment public. Mais elles sont aussi bien souvent une porte d'entée pour leurs administrés parfois démunis pour monter leur projet solaire. Elles pourront s'appuyer sur un portail web dédié au solaire pour s'informer et orienter plus facilement leurs habitants vers le bon interlocuteur.



122 GWh

766 GWh



15 GWh

78 GWh

Évolution du rythme annuel de raccordement photovoltaïque

+8 MW/an

2013 à 2018

2020 à 2030

Un projet d'installation solaire? Des questions ou idées reçues sur cette énergie ? Besoin d'échanger avec un interlocuteur neutre?

www.solaireenanjou.fr

Podcast : interview d'Adrien Tuffereau, chef de projet au Siéml



Les représentants des 9 intercommunalités partenaires, des associations Atlansun, Orace, Alisée, la Chambre d'agriculture Pays de la Loire, le Siéml, ainsi que la Région Pays de la Loire.

RÉDUIRE LA POLLUTION LUMINEUSE?

LA PEINTURE PHOTOLUMINESCENTE EXPÉRIMENTÉE



La commune de Beaupréau-en-Mauges et le Siéml, en partenariat avec le Cerema, vont lancer une expérimentation grandeur nature pour tester l'utilisation de la peinture luminescente au sol (Luminokrom®). L'intérêt d'un tel procédé ? Baliser des zones de circulation jugées parfois trop sombres par les habitants après l'extinction de l'éclairage public, tout en limitant la pollution lumineuse. Déjà utilisée sur certaines collectivités pour la circulation douce - pistes cyclables par exemple - cette peinture, composée de pigments photoluminescents, se recharge à la lumière du jour et brille plus de 10 heures la nuit. Elle va être appliquée à l'automne prochain par l'entreprise Eiffage sur cinq sites représentatifs (zone résidentielle, carrefour...) afin d'être évaluée pendant trois ans sur des critères techniques et comportementaux.

MASSIFIER ET DIVERSIFIER LES ENR THERMIQUES UN CONTRAT D'OBJECTIFS AMBITIEUX

Le Siéml et l'ADEME ont conclu en 2018 un COTER - contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques (bois énergie, géothermie et solaire thermigue) pour accélérer leur déploiement et le soutien aux petites installations de production non éligibles au financement du « fonds chaleur. 22 projets - publics et privés ont ainsi été financés ; ils produiront à terme 265 tonnes d'équivalent pétrole, soit 539 équivalents logement. Le Siéml se porte aujourd'hui candidat pour s'engager dans un nouveau contrat avec l'ADEME (COTER 2) avec l'objectif ambitieux de multiplier par quatre l'objectif de production d'EnR thermiques. Il assurera la coordination à l'échelle départementale pour accompagner tous les porteurs de projets (hors particuliers), favoriser la synergie des acteurs et partenaires locaux et assurer la gestion déléguée des fonds. Le syndicat en élargissant ainsi son offre d'accompagnement (aides à la gestion énergétique, à la décision et à l'investissement pour les collectivités) renforcera son rôle d'interlocuteur privilégié sur la chaleur renouvelable en Maine-et-Loire.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 DU SIÉML



Le rapport d'activité 2020, validé lors du dernier comité syndical, vient de paraître avec en annexe la liste des réalisations par collectivité (travaux, audits énergétiques...). Il a été adressé aux adhérents du syndicat pour communication à leur assemblée délibérante. www.sieml.fr/publications

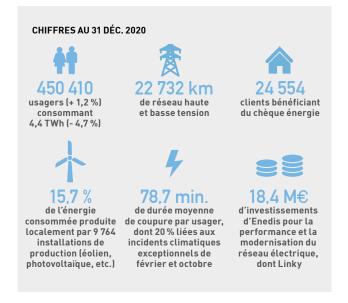
→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS



MAR. 6 JUIL.	Réunion du Bureau > Siéml
MAR. 14 SEPT.	Réunion du Bureau > Siéml
SAM. 25 & DIM. 26 SEPT.	Salon du véhicule électrique et de la mobilité alternative > Siéml

LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION ÉLEC. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CONCESSIONNAIRE

Le Siéml, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'électricité en charge du contrôle de l'activité du gestionnaire de réseau Enedis pour la distribution et du fournisseur d'électricité EDF pour les tarifs sociaux, reçoit chaque année en juin le rapport d'activité de ses délégataires. Une analyse approfondie s'en suit qui permettra d'éditer le rapport de contrôle à l'automne.



AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES ÉCOUFLANTAISES

12 entreprises et deux associations ont participé à la rencontre dédiée au projet d'autoconsommation collective qui se dessine à l'horizon 2022 sur la zone industrielle d'Écouflant. Ce temps d'échanges, en présence des élus d'Écouflant et de partenaires locaux (ALM, Aldev, Alter énergies...), a permis de préciser les contours du projet, de clarifier les rôles de chacun et d'aborder les guestions techniques, économiques et environnementales soulevées par ce modèle économique. Une dizaine de structures ont manifesté leur intérêt pour rejoindre le projet en tant que consommateur d'énergie verte. Prochaine étape pour le Siéml : récolter des données auprès des potentiels producteurs (bâtiments et consommations d'énergie) et rédiger une note d'opportunité personnalisée pour permettre à chaque structure intéressée de se positionner en tant que producteur d'énergie ou simple consommateur.



Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire

9 route de la Confluence - ZAC de Beuzon Écouflant - CS 60145 - 49001 Angers cedex 01 Tél. 02 41 20 75 20 / www.sieml.fr / 🚹 💟 🜀 🚥 in



